

Les manifestations du 11 novembre 1940 sur les Champs-Élysées par Maurice Garçon.

11 novembre 1940

7 heures du soir. J'avais été prévenu que les collégiens et étudiants voulaient défiler silencieusement ce soir devant le tombeau du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Les journaux avaient annoncé qu'on ne permettrait pas de rassemblement. J'ai interdit à Pierre [mon fils] de se rendre au rendez-vous. Il m'a obéi. Bien m'en a pris. On me téléphone à l'instant qu'il y a une affreuse bagarre avenue des Champs-Élysées. Il paraît que les Allemands tirent à coups de fusils et de mitrailleuses sur les gosses.

12 novembre 1940

Les journaux ne disent rien, ce matin, de l'échauffourée d'hier soir. Je suis sûr qu'elle a eu lieu puisque c'est un témoin qui me l'a téléphoné. J'essaie en vain d'interroger quelques gens. Ils ne savent rien. On est parvenu à faire le silence sur l'incident.

3 heures.

Toujours impossible de savoir ce qui s'est passé. Les uns me parlent de 1 000 arrestations, d'autres de 500. Guy Arnoux, qui me téléphone, m'affirme qu'il était au moment de l'échauffourée assis à la terrasse du Fouquet's et que la police française est seule intervenue avec une certaine douceur. Un autre m'affirme que les Allemands ont tiré à la mitrailleuse et qu'il y a des morts. Qu'on s'y retrouve. La presse est toujours muette. (...)

14 novembre 1940

Pour ce qui s'est passé avant-hier du côté de l'Etoile, ils ne savent rien de précis. Ils ne croient pas qu'il y ait des morts mais pensent que les blessés sont assez nombreux. Les arrestations sont en nombre indéterminé. Les Allemands ne veulent pas dire à combien s'élève le chiffre ni les noms. Il y aurait actuellement un débat entre la justice française et la justice allemande. La première essayant de retirer à la seconde le soin de la répression.

(Garçon, 2015, p. 193)

7 décembre 1940

La radio fournit le chiffre des arrestations faites à Paris le 11 novembre. Cent vingt-trois lycéens, quatorze étudiants. Il n'y a pas eu une exécution. On n'a enregistré que quatre blessés graves.

(Garçon, 2015, p.203)